

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

--

PRESIDENCE DU CONSEIL PRESIDENTIEL

--

GRANDE CHANCELLERIE  
DE L'ORDRE NATIONAL

--

DECRET N°71-162 du 22 Septembre 1971

portant nominations et promotions à  
titre exceptionnel et étranger dans  
l'Ordre National du Dahomey -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL  
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970 instituant un Conseil Présidentiel ;  
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Conseil Présidentiel ;  
VU La loi N°65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois N°s60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant l'Ordre National du Dahomey ;  
VU le Décret N°70-81/CP du 7 Mai 1970 portant formation du Gouvernement ;  
VU le Décret N°124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;  
VU le Décret N°125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;  
VU le Décret N°71-99/CP/CH. du 27 Mai 1971 chargeant un membre du Conseil de l'Ordre de l'Intérim du Grand Chancelier ;  
Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D. E C R E T E :

Article 1er. - Sont nommés et promus à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Dahomey pour prendre rang du 3 Juillet 1971 -

a) Au Grade de COMMANDEUR

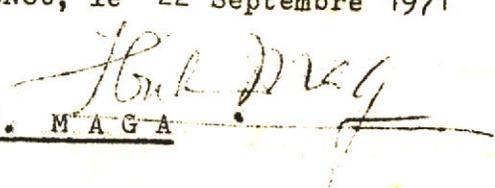
Son Excellence Monseigneur DODDS Prosper Paul Pierre - Evêque de Saint-Louis (République du Sénégal)

b) Au Grade d'OFFICIER

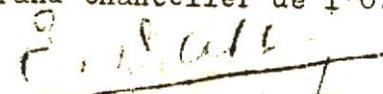
Mr BANCE Marcel - Maire d'Ecos (Département de Eure) France

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 22 Septembre 1971

  
H. M A G A

Par le Président du Conseil Présidentiel  
Le Grand Chancelier de l'O.N.D. p.i.

  
S. DASSI-VIGNON  
GRAND CROIX ORD

AMPLIATIONS :

PCP 6 JORD 1 DEP 1 CS 6 DCCT 1  
SGG 4 MJL 2 DN 1 DGAJL 2 IAA 1  
MCP 4 GDE CHANC. 15 DIR.STE 1  
INTERESSES 2